



HEREZ
LA CULTURE PATRIMOINE
CONSEIL & GESTION

FONDATIIONS & ASSOCIATIONS

L'actualité de votre patrimoine

EDITO

RESTONS PRUDENTS

Comme nous l'avons indiqué dans notre lettre précédente, les marchés financiers font à nouveau preuve d'une certaine volatilité. Fort heureusement, cela ne perturbe pas l'allocation défensive de nos clients.

Cela appuie aussi notre stratégie qui consiste à recommander des solutions prudentes et décorrélées des marchés actions pour combiner performance et protection du capital. Parmi eux, certains fonds solidaires sont une bonne alternative et peuvent être sélectionnés.

Nos experts sont à votre disposition pour répondre à vos questions et partager avec vous les réflexions concrètes sur notre vision et les adapter à votre besoin.

Bonne lecture
Votre bien dévoué,
Patrick Ganansia

HEREZ VOUS INVITE

À UN PETIT DÉJEUNER CONFÉRENCE
DANS LES LOCAUX DE ROTHSCHILD
& Cie BANQUE

Quelle allocation
prudente en 2015 ?

30 JUIN 2015

Information & inscription
Nathalie Belfort
01 47 64 64 75
n.belfort@herez.fr



MARCHÉ : RETOUR DE LA VOLATILITÉ

Les liquidités déversées par les banques centrales avaient écrasé la volatilité des marchés.

Les risques géopolitiques (Ukraine, Moyen-Orient) et financiers (Grèce) étaient relativisés. La préoccupation principale était centrée sur le prochain relèvement des taux d'intérêt aux Etats-Unis. De façon inattendue, c'est la conjoncture américaine qui a déclenché la purge des marchés. Il est en effet apparu que l'économie américaine au premier trimestre décèlerait et donc que la Réserve Fédérale serait sans doute moins pressée de durcir sa politique. La première estimation du PIB au 1er trimestre, faisant apparaître une croissance en rythme annuel de 0,2%, a conforté ce scénario et provoqué une baisse du dollar. Par contrecoup l'appréciation de l'euro a conduit à un déboucement de toutes les positions spéculatives financées par emprunt dans cette devise. Cela a provoqué une dépréciation significative des marchés d'actions mais aussi une hausse des taux obligataires. Au final l'indice mondial des

actions des pays développés exprimé en euro recule de 2% sur la période tout en affichant une progression de 12,33% depuis le début de l'année. Les actions européennes bien orientées en cours de mois grâce à des indicateurs conjoncturels positifs ont terminé au niveau initial tout en conservant un gain de 15% depuis le début de l'année. Les fonds internationaux exposés au dollar ont souffert mais cela a été compensé par les fonds européens en sorte que nos portefeuilles diversifiés ont été stables. La question est de savoir si cette correction, qui se poursuit en ce début de mois, est une purge d'un marché qui avait accumulé trop de positions spéculatives ou un retournement de tendance. La cause initiale, à savoir la brutale dépréciation du dollar liée aux anticipations concernant les taux d'intérêt, paraît très circonstancielle, la conjoncture américaine au 1er trimestre ayant souffert de la

vague de froid et des grèves dans les ports de la côte ouest. Comme l'an dernier, le second trimestre pourrait enregistrer un rebond, ce qui inciterait la Réserve Fédérale à procéder à un relèvement des taux d'intérêt qui soutiendrait le dollar. En Europe les indicateurs confirment une amélioration conjoncturelle corroborée par la demande accrue de crédit bancaire. Les résultats des entreprises, les annonces de fusion-acquisition, le rendement assuré par les dividendes versées, tous ces éléments sont de nature à encourager l'investissement en actions. Nous inclinons donc à penser qu'il s'agit seulement d'un regain de volatilité. Les fonds flexibles permettent de conserver cette préférence pour les actions avec une maîtrise de la volatilité de manière à la rendre plus supportable aux investisseurs.

François PASQUIER
f.pasquier@herez.fr

> PERFORMANCE DES FONDS SOLIDAIRES : 2015 S'ANNONCE MEILLEUR !

Sans faire de bruit, l'épargne solidaire progresse à pas de géant. En quatre ans, Les encours uniquement liés à la partie affectée à l'épargne salariale ont été multipliés par quatre, à 2,6 milliards d'euros au 30 juin 2012, selon l'Association française de la gestion financière (AFG).

L'épargne solidaire se démarque des autres placements par les objectifs à forte valeur ajoutée sociale ou environnementale qu'elle génère. En effet, plutôt que d'être dirigée uniquement vers la recherche du profit financier, elle irrigue des associations ou des entreprises engagées dans l'insertion, l'habitat très social, la défense de l'environnement...

Les investissements solidaires sont effectués dans des entreprises non cotées en Bourse. A la différence, l'Investissement Socialement Responsable (ISR) désigne une méthode de sélection des placements dans des entreprises cotées en bourse, fondés sur des critères socio-environnementaux ou de gouvernance.

Pour rappel, il existe deux grandes catégories de produits solidaires. Investis en actions et en obligations, les fonds 90/10 consacrent jusqu'à 10 % de leur encours au financement d'entreprises sociales et de financeurs solidaires. Les fonds

de partage, surtout investis en obligations, s'adressent aux épargnants qui acceptent de partager tout ou partie de leurs gains avec une association reconnue d'intérêt général ou d'utilité publique.

Ces fonds sont aujourd'hui majoritairement présents dans l'univers de l'épargne salariale, car chaque plan d'épargne doit en proposer au moins un ce qui en explique en partie la croissance, mais il est cependant possible d'en souscrire certains par le biais d'un compte-titres ordinaire ou à partir de quelques contrats d'assurance-vie.

Créé en 1997, le label Finansol est incontournable dans l'épargne solidaire, Finansol, une association professionnelle indépendante, accorde son label aux placements solidaires proposés par les organismes financiers. En 2013, il existe 132 placements portant le label Finansol.

Les fonds solidaires ont réalisé des performances contrastées en 2014. Ces fonds réputés

plutôt défensifs (Ils contiennent beaucoup d'obligations en euro) ont bénéficié de la baisse des taux d'intérêt en zone euro, mais cela n'a pas suffi à gommer complètement l'impact du repli des marchés d'actions européens (le CAC 40 a cédé 0,54 % en 2014). En réalité, les performances de ces fonds sont sensiblement égales à celles des fonds traditionnels investis sur les mêmes familles d'actifs ce qui laisse présager que 2015 s'annonce meilleur pour ceux dont la part action est prédominante.

Si depuis 2012 beaucoup de fonds dans cet univers peinent à progresser, certains comme Insertion Emploi Dynamique, Ecureuil Bénéfices emploi, ou encore Macif Croissance Durable ont délivré d'excellentes performances.

Reste que l'offre est vaste et qu'il est prudent de se faire conseiller pour aborder cet univers de placement pour respecter sa stratégie financière et son profil investisseur.

Laurent PORQUIET
l.porquiet@herez.fr

Le présent document ne constitue pas une recommandation d'investissement personnalisée. Conformément à la réglementation, toute souscription devra être précédée d'une évaluation de votre expérience, situation et objectifs. Il est recommandé avant tout investissement de lire attentivement les prospectus et documents tenus à votre disposition auprès de votre consultant.



HEREZ
LA CULTURE PATRIMOINE
CONSEIL & GESTION

164, boulevard Haussmann
75008 Paris
www.herez.fr
Tél. : (33) 1 47 64 15 14
mail : contact@herez.fr

SARL HEREZ GESTION enregistré à l'ORIAS sous le numéro 08042764 (www.orias.fr) en qualité de : Conseiller en investissements financiers adhérent à la Chambre des indépendants du patrimoine association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers, Intermédiaire en Opérations de Banque et en Services de Paiement positionné en catégorie de mandataire non exclusif, Courtier en assurance. Activité de démarchage bancaire et financier. RCP : Covea risks, adhérent n°221345